



# 2011

## Parrainage d'enfants en Afrique



### **CAVOT FRANCE TOGO- AFRIQUE BORDEAUX**

Contact : Tél (+33) 06 28 94 70 18

E-mail: [cvahtogo@hotmail.fr](mailto:cvahtogo@hotmail.fr) /  
[cavotfrance@gmail.com](mailto:cavotfrance@gmail.com) /

Site internet <http://www.cvdah.org>

01/01/2011

## Le parrainage d'enfant en Afrique

---

*Parrainer un enfant, pour lui assurer un avenir meilleur « Les enfants sont le présent et représentent le futur et donc c'est dans le corps de l'enfant que se cache l'humanité de demain »*

### - L'enjeu du parrainage d'enfants

Les dramatiques conditions de survie de certaines familles et surtout des enfants déshérités sont bouleversantes. L'atroce misère des familles entraîne généralement l'utilisation de ces innocents enfants dans les exploitations agricoles, les usines et dans les commerces. L'accès à l'école est un souci pour les familles sans ressources. Autre constat est que dans certains pays d'Afrique où le taux de scolarisation de base (accès à l'école primaire ou élémentaire) paraît élevé, il ressort malheureusement que très peu d'entre eux arrivent au collège et plus grave à l'université d'où là aussi un besoin de maintien. Une situation qui entraîne une augmentation de l'analphabétisme, de l'exploitation et abus de ces enfants qui n'ont plus aucun droit. Ils sont de plus en plus victimes de violences et d'exclusion facteur de l'analphabétisme et le risque de contamination du Sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, sans oublier les grossesses précoces. Pire encore une pauvreté qui fait généralement de ces enfants des personnes sans existence réelle car ne disposant d'aucun document de base d'identité comme l'acte de naissance.



### - Parrainage d'enfants qu'est ce que c'est ?

Devenir parrain ou marraine, c'est une action louable et durable. Parrainer c'est garantir l'avenir d'un ou de plusieurs enfants, c'est participer au développement de leurs villages ou localités parce que grâce à vous, ces enfants connaîtront le chemin de l'école, ils apprendront à lire, à écrire, à compter, à s'exprimer, à connaître leurs droits et devoirs et à devenir des adultes responsables pour aider à leur tour d'autres et donc utiles à leurs pays. Votre action remplit un rôle évident dont les principaux effets sont sociaux et économiques.

C'est permettre la subsistance et la scolarisation des enfants ; le maintien à l'école ou l'accès à une école dans les meilleures conditions. Parrainer un enfant ou l'association c'est nous permettre aussi de poursuivre des actions de protection de l'enfant et de bien être familial.



### - Objectifs du parrainage

- ✓ Permettre la subsistance et la scolarisation des enfants, le maintien à l'école ou l'accès à une éducation de qualité,
- ✓ Créer une liaison véritable entre les Parrains et Mairaines et les enfants,
- ✓ Former des personnes libres, dignes et responsables grâce à vos soutiens,
- ✓ Lutter contre les violences faites aux enfants et les abus,



- ✓ Lutter contre la contamination aux IST VIH Sida et les grossesses précoces,
- ✓ Réduire l'analphabétisme par la diminution du nombre d'enfants dont les parents ne peuvent assumer l'éducation,
- ✓ Donner à une famille les moyens d'une vie décente sans l'angoisse du prochain repas.

### **- Organisation : autonomie des familles parrainées**

Afin de réussir ce programme d'aide, nos représentants locaux surveillent, conseillent et facilite l'échange entre les familles et les parrains sans rien imposer, ceci afin qu'elles apprennent à devenir responsables. Notre structure informe les Parrains en cas de mésusage de l'argent.

Le parrainage multiple n'est pas interdit. Notre structure en collaboration avec ses partenaires locaux mettront en place un flux d'information périodique pour informer les différents partenaires du programme. De plus un bilan plus complet accompagné d'un rapport financier est envoyé chaque année et mise en ligne.

Nous aidons la famille à ouvrir un compte bancaire ou coopérative par les familles elles-mêmes et à leur nom. C'est sur ce compte que nous enverrons les 90% de votre aide. Nous effectuons des virements depuis notre compte en France sur les comptes internationaux de l'association ouverts en Afrique. Ces banques se chargeront d'effectuer chaque trimestre ou semestre (sous contrôle de nos correspondants) le versement de votre soutien sur le compte ou caisses locales des familles.

### **- Garanties**

Vos aides seront versés aux familles parrainées à hauteur de 90% soit 10 % pour le parrainage de l'association. La charte définissant nos exigences est de sélectionner les familles et les enfants sur la base de critères non discriminatoires (sans influences ethnique, religieuse, traditionnelle etc..) mais suivant la situation de vie et avec une priorité à la scolarisation et aux loisirs.

### **- Les effets du parrainage**

Un enfant scolarisé est un bon responsable de demain. En ce sens notre objectif final est de permettre aux enfants d'être le moteur du développement de leurs milieux. Contrairement au don ponctuel, le parrainage est un engagement à long terme permettant d'atteindre cet objectif. Pour la réussite de ce projet, des parents d'élèves, des enseignants et des autorités éducatives se sont associés à nous. Nous sommes garant de la pérennité des actions et de l'information régulière des parrains et marraines, un engagement moral et financier qui s'inscrit dans la durée en faveur d'un enfant ou d'un groupe d'enfants. Tous ces appuis sont précieux pour les familles et notre structure qui fait face à des urgences et de besoins de survies.

Voir l'exemple de l'action d'établissement d'acte de naissance financé par l'association. Nous espérons que vous serez touchés par ces problématiques.



# Les différents types de parrainages : trois (3) types de parrainages sont possibles

## 1- Parrainage Familial d'Enfant (PFE)

Le parrainage est un moyen par lequel le parrain ou marraine donne un coup de souffle à la famille bénéficiaire de différentes manières. Cette action permet aussi à l'enfant de rêver de pouvoir enfin vivre comme les autres enfants. Ce parrainage permet aussi à l'enfant d'avoir un cadre familial agréable. C'est pour cela que notre souhait est pour que cet engagement soit de valeur, il doit être durable (**engagement à long terme**). Sa durée prévisionnelle est de 5 ans au minimum. Cette durée nous paraît importante car elle permettra à l'enfant de terminer au moins un cursus scolaire. Ici le parrain est mis en contact direct avec la famille afin de promouvoir un lien fort entre le parrain ou marraine et la famille.

Coût du parrainage : **20 euros par mois** minimum par prélèvement automatique mensuel soit 240 euros l'année.



## 2- Parrainage scolaire d'enfants (PSE)

Parrainage, une éducation pour tous. La scolarisation des enfants des démunis et orphelins enfants comme nécessité et une urgence. Dit on que l'enfant est le père de l'humanité et son émancipation dépend de son éducation. Malheureusement dans la plus part de nos pays en développement, comme le Togo, la situation financière des parents d'une part et la négligence de certains parents d'autre part face à l'éducation de leurs enfants font que le niveau éducatif sur le plan moral et surtout scolaire de ces pauvres enfants devient de plus en plus regrettable. Ceci nous interpelle tous à réagir le plus tôt possible pour juguler cette situation affligeante.

C'est dans la vision de réduire cet écart que s'inscrit une action durable comme le parrainage scolaire de ces enfants qui pourrait être profitable et efficace dans la résolution de divers problèmes. En effet, vous pouvez soutenir l'ensemble de la scolarisation d'un enfant ou seulement ses dernières années (là où le taux d'abandon est le plus important). Parrainer un enfant du cours primaire est une action solidaire, la durée de ce cycle est de 6 ans.

Vous pouvez contribuer par des subventions minimales de **30 euros pour l'année**, ce qui couvre la scolarité d'une année ; les fournitures scolaires d'un enfant du cours primaire et d'environ **80 euros pour l'année** pour un élève du collège couvrant également la scolarité d'une année ; l'uniforme et les fournitures scolaires. La durée d'engagement prévisionnel est de 5 ans au minimum. Cette durée nous paraît importante car elle permettra à l'enfant de terminer au moins un cursus scolaire. Ici le parrain ou marraine est en contact direct avec l'enfant parrainé.

**Le bulletin est téléchargeable en ligne.**



## 3- Parrainage d'association d'enfants (PAE)

Le parrainage d'association d'enfants est une forme anonyme mais utile qui vise à donner la chance à tous les enfants pris en charge par notre structure. Dans ce cas les parrains ou marraine ne sont pas en relation directe avec l'enfant mais auront le compte rendu des

actions de l'association en matière d'enfance. Ainsi les fonds du parrainage permettent à l'association de prendre en charge les besoins des enfants en finançant leur frais de scolarité, les fournitures scolaires, l'enregistrement des naissances et diverse actions en matière de protection de l'enfance, la scolarisation etc....

Coût du parrainage : **10 euros par mois** minimum par prélèvement automatique. Cette somme double, en général, les moyens d'existence et la scolarisation de 4 à 6 personnes. Un parrainage évalué à environ 120 euros l'année.

## Devenir parrain ou marraine

- Si vous êtes disponible pour le parrainage, prenez contact avec notre organisation par mail ou par téléphone **voir le contact**. Toutefois nous vous proposons d'utiliser la rubrique « Parrainage d'enfants » de la page d'accueil ou dans la rubrique « Programmes » ou bien **télécharger le bulletin de parrainage**.
- Vous avez le choix entre les trois types de parrainages où le parrainage de famille (PFE) qui vous demande un peu de disponibilité ; le parrainage scolaire (PSE), de suivi de famille dans le temps et le parrainage d'association d'enfants ou parrainage collectif (PAE) qui demande un peu moins.
- Notre structure vous fera parvenir ensuite une formule de prélèvement bancaire. C'est pour nous la solution la plus sûre et la plus simple pour notre comptabilité. Pour éviter des frais bancaires excessifs ces prélèvements se font tous les trois mois ou tous les six mois.
- Vous serez alors mis en relation avec la famille que vous parrainez et à laquelle vous enverrez votre premier courrier.
- En début d'année vous recevrez un reçu global de déduction vous permettant de servir et valoir ce que de droit.



Merci de nous avoir rejoints en parrainant une famille en difficulté ou des enfants déshérités afin de leur donner une chance unique de vie.

### - Le dossier de parrainage

Faire parvenir à notre organisation, votre bulletin de parrainage disponible sur notre site internet où encore à retirer auprès de l'association en France. Vous recevrez une confirmation par la suite vous donnant toutes les informations nécessaires liés au type de parrainages de votre choix. S'il s'agit de PSE, alors nous vous proposerons des familles avec les informations suivantes que vous choisirez de votre gré: la description de la famille, sa photo, son adresse, une note explicative vous permettant d'envoyer votre aide, le nom de notre correspondante et l'adresse de nos bureaux ou nos correspondants locaux.

**Téléchargement du bulletin de parrainage en ligne**



## Pour plus d'information

- L'Association Carrefour du Volontariat Togo France, Domaine Universitaire, Maison des activités culturelles (La MAC), 33600 PESSAC FRANCE  
Le président : 06 28 94 70 18 La secrétaire : 06 82 96 11 93

E-mail: [cvdahtogo@hotmail.fr](mailto:cvdahtogo@hotmail.fr) / [cavotfrance@gmail.com](mailto:cavotfrance@gmail.com) Site internet <http://www.cvdah.org>